

LES PETITS CHAMPS

GFA CITOYEN EN HAUTE-CÔTE-D'OR

Montbardois - Auxois - Sud Châtillonnais

**PROTECTION
des terres agricoles**

**INSTALLATION
de paysan·nes en bio**

**RELOCALISATION
de l'alimentation**



QUELQUES CONSTATS

AGRICULTURE

- Artificialisation des sols entraînant la perte de 80 000 ha de terres agricoles chaque année en France
- Concentration du foncier aux mains des plus grosses exploitations

> Il y a urgence à aider l'installation des paysan-es désireux-ses de nourrir leur territoire avec une agriculture biologique

ALIMENTATION

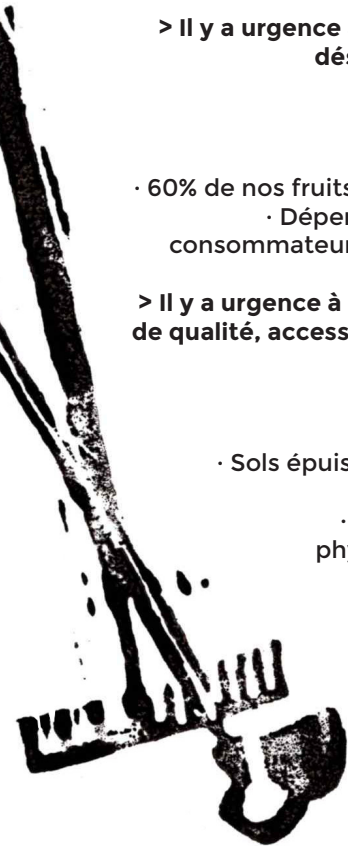
- 60% de nos fruits et 40 % de nos légumes importés
 - Dépendance des producteur-ices et des consommateur-ices envers la grande distribution

> Il y a urgence à retrouver une alimentation locale, de qualité, accessible, saine pour notre santé et nos environnements

ÉCOLOGIE

- Sols épuisés et réserves d'eau vidées par les grandes monocultures
- Ravage des pesticides et produits phyto-sanitaires sur les écosystèmes
- Perte de la biodiversité

> Il y a urgence à assurer une agriculture paysanne et écologique adaptée aux territoires et pratiquée par un nombre croissant de personnes



ENSEMBLE, NOUS POUVONS

- **Libérer** les terres agricoles du risque de l'artificialisation des sols et de la spéculation foncière en les acquérant collectivement.
- **Relocaliser** la production alimentaire en mettant, par baux ruraux, ces terres à disposition de paysan·nes désireux·ses de nourrir leur territoire via des circuits courts.
- **Favoriser** une agriculture biologique respectueuse de la biodiversité et des milieux naturels.



Le GFA-Citoyen «les Petits Champs» permet une
RÉAPPROPRIATION DEMOCRATIQUE
des questions d'agriculture, d'alimentation et
d'écologie.

QU'EST-CE QU'UN GFA CITOYEN?

Le «groupement foncier agricole» (GFA) est un outil juridique permettant la propriété collective de terres agricoles.

Un **GFA Citoyen** permet aux habitant·es d'un territoire comme le nôtre de prendre individuellement des parts afin de former un capital grâce auquel sont achetées **collectivement** des terres agricoles.

Ces terres sont ensuite louées par le biais de baux ruraux à des paysan·nes soucieux·ses de nourrir leur territoire tout en **préservant le vivant**.

- > **Citoyen·nes** désireux·ses de favoriser une agriculture écologique
- > **Propriétaires** de terres agricoles en Haute-Côte-d'Or
- > **Paysan·nes** ayant un projet d'installation

REJOIGNEZ-NOUS!

Une part s'élève à 100€.

Un même sociétaire peut acquérir plusieurs parts, dans la limite de 10% du capital total. Les parts souscrites ne donnent droit à aucune rémunération.

Le fonctionnement est coopératif: quel que soit son nombre de parts, chaque sociétaire ne possède qu'une seule voix lors des Assemblées Générales.

La totalité des fonds du GFA est destinée à l'acquisition de terres et de bâti agricole pour leur mise à disposition à des paysan·nes.

La souscription se fait par chèque à l'ordre de « les petits champs » à nous renvoyer avec le bulletin d'adhésion joint.

POUR EN SAVOIR PLUS

lespetitschamps@riseup.net

GFA les petits champs
MJC André Malraux
5 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
21500 Montbard



WWW.LESPETITSCHAMPS.ORG